

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2008  
Publication : 11/04/2008



Pour le Président du Conseil Général,  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

N° E 10 - 2008

Séance du jeudi 3 avril 2008

### **DESIGNATION D'UN CONSEILLER GENERAL POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT DANS LES ACTES ETABLIS EN LA FORME ADMINISTRATIVE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL**

Le Conseil Général,

VU l'article L.1311-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désigne M. Rémy WITH en qualité de titulaire et M. Guy DAESSLE en qualité de suppléant pour représenter le Département dans les actes établis en la forme administrative par le Président du Conseil Général.

Adopté  
voix contre  
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER